DÉCISION DU CONSEIL

du 8 juin 1998

portant nomination d'un membre du Comité des régions

(98/383/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 198 A,

vu la décision du Conseil du 26 janvier 1998 ([1]) portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions,

considérant qu'un siège de membre titulaire du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la démission de lord Peter Bowness, membre titulaire, portée à la connaissance du Conseil en date du 8 mai 1998;

vu la proposition du gouvernement britannique,

DÉCIDE:

Article unique

Madame Joan Hanham est nommée membre titulaire du Comité des régions en remplacement de lord Peter Bowness pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2002.

Fait à Luxembourg, le 8 juin 1998.

Par le Conseil

Le président

R. COOK

([1]) JO L 28 du 4. 2. 1998, p. 19.